



BASSINS



Rapport de la Municipalité Comptes - année 2012 Préavis 04/13

10 mai 2013





BASSINS

Table des matières

Péréquation	page 3
Bilan	page 6
Amortissements 2012	page 7
Administration	page 8
Finances	page 9
Domaines et Bâtiments	page 9
Travaux	page 11
Instruction publique	page 12
Police	page 13
Sécurité sociale	page 13
Services Industriels	page 14
Crédits extrabudgétaires	page 15



BASSINS

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 21 mai 2013, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2012 en ce qui concerne le bilan et les comptes de fonctionnement.

Le résultat global 2012 fait apparaître un excédent de charges de 484'987.73 CHF à mettre en relation avec un budget déficitaire de 534'291.00 CHF.

Le résultat final de l'année 2012 est dans la cible du budget prévu mais pour d'autres motifs que ceux imaginés lors de l'élaboration du budget.

Notre exercice comptable a été fortement perturbé par les éléments imprévisibles dus au report de charges du Canton aux communes.

Des rattrapages financiers, pour un montant de **404'609.00 CHF**, ont été effectués par le Canton sous forme de décrets en 2012. Deux lignes budgétaires sont concernées par ces mesures. Ce sont :

Rubrique	Titre	Compte 2012	Budget 2012	Ecart	Compte 2011
22.352	Compte de péréquation	642'792.00	320'400.00	322'392.00	0.00
60.352.1	Réforme policière	140'217.00	59'000.00	81'217.00	0.00
	TOTAL			404'609.00	

Les lignes suivantes donnent des explications concernant les décrets de l'Etat sur la péréquation et la police.

Péréquation 2012-2018

L'exercice 2012 marque l'introduction de la nouvelle péréquation cantonale prenant en compte la valeur du point d'impôt de chaque commune comme référence de financement des charges cantonales.

L'effet de ce nouveau principe se traduit pour la commune de Bassins par une diminution de notre participation par rapport à l'année 2011. Pour comprendre la situation, le tableau ci-dessous explique les 2 actions que nous avons dû entreprendre en 2012.

Rubrique	Titre	Budget 2013		compte 2012		Budget 2012		compte 2011	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
53	Enseignement spécialisé								
		0.00	0.00	0.00	0.00	108'000.00	0.00	152'326.00	0.00
53.351	Contribution versée au canton			0.00	0.00	108'000.00		152'326.00	
71	Service social								
		2'281'160.00	0.00	2'303'998.80	0.00	1'959'000.00	0.00	1'834'156.00	0.00
71.351	Contribution aide sociale	913'500.00		830'603.40		765'300.00		840'915.00	
Total 53.351 + 71.351		913'500.00	0.00	830'603.40	0.00	873'300.00	0.00	993'241.00	0.00



BASSINS

Dans un premier temps, l'enseignement spécialisé est incorporé à la rubrique 71.351 Contribution aide sociale. Pour 2012, le budget regroupé de ces 2 lignes prévoyait un montant de 873'000 CHF. Les comptes font apparaître une valeur proche du budget dépendant non plus du taux d'imposition communal mais de la valeur du point d'impôt du contribuable de Bassins.

Correction de la 1^{ère} péréquation 2004-2011 dans les comptes 2012

Un décret cantonal du 12 mars 2012 a fixé un taux de rattrapage pour boucler les effets financiers de la 1^{ère} péréquation. Cela se traduit par une somme importante que le Canton facture aux Communes sur la base de la différence de la valeur du point d'impôts cantonal 2004 et celui de 2011 plus des intérêts.

Explications de l'augmentation de la facture dite sociale et de la réforme policière dans les comptes 2012

Introduction

L'année 2012 marquait la fin d'un processus de la 1^{ère} péréquation. Il était nécessaire de traiter du mécanisme de correction de la bascule d'impôt de 6 points en 2011. Il a été proposé d'approfondir les conséquences techniques pour régler l'aspect pérenne de la correction, dès 2013. Ces deux approches pouvaient être résumées de la manière suivante :

1. Appliquer à la lettre l'article 9, alinéa 4, du décret fixant pour les années 2011 à 2018 les modalités d'application de la loi sur les péréquations (DLPIC), en corrigeant le mécanisme de la bascule d'impôt par décret avec effet au 1er janvier 2013 sur la base des valeurs effectives des 3 régimes basculés en 2011 en prenant en compte **une bascule d'impôt de 0.37 points d'impôt** à effectuer sur les arrêtés d'imposition 2013.
2. Déroger à la lettre de l'article 9, alinéa 4, DLPIC, en augmentant la facture sociale à charge des communes d'un **montant annuel fixe pérenne de CHF 10'524'227.-**, représentant aujourd'hui les 0.37 points d'impôt, à partir de l'année 2013.

Les montants effectifs pour l'année 2011 des 3 régimes basculés de la facture sociale sont de CHF 181'929'706.-, basés sur la répartition suivante :

En mios CHF	Montants budgetés (estimé par le GT)	Montants effectifs	Pourcentage d'augmentation
	2009	2011	2009/2011
Subsides LAMal pour			
PC AVS/AI	63.0	74.39	18.07%
Asile	23.5	25.81	9.82%
Enseignement spécialisé	77.0	81.72	6.12%
Total (mios CHF)	163.5	181.92	11.26%

Avec une augmentation annuelle fixe pérenne de CHF 10.524 mios de la facture sociale, les communes vaudoises contribueront d'une manière différente – entre elles et d'une année à l'autre –, en fonction du mode de répartition défini pour la facture sociale (avec ces 3 couches de financement de la LPIC).

Rattrapage financier pour 2011 et 2012

Les communes doivent rattraper, pour les années 2011 et 2012, le montant annuel de CHF 10.524 mios correspondant au manque de points d'impôts basculés (0.37 pts), auquel il faut ajouter le paiement d'un intérêt rémunérateur de 3% l'an en faveur de l'Etat, soit un montant de CHF 315'726.-, ce qui donne un montant total de CHF 21.679 mios. L'ASFiCo applique, sur la base de l'article 5 LPIC, auprès de l'ensemble des communes vaudoises à l'aide du système de péréquation.



BASSINS

Augmentation de la facture sociale 2012

Il est important de comprendre que la facture sociale (valeur retenue en 2012, env. CHF 577.37 mios) :

CHF **620'006'126.-** (déduction faite des CHF 10.437 mios.- lié à Forjad et du complément de CHF 10.524 mios au titre du mécanisme de correction de la bascule).

Cet écart d'environ CHF 43 mios est reporté à charge des communes. Ce qui se traduit par une augmentation de 7.5 %. La valeur du point d'impôt cantonal n'a pas suivi cette variation.

Ce qui amplifie la charge financière des communes.

Effet financier de la réforme policière

Sur la base des modalités de financement de la nouvelle organisation policière, les communes financent les missions générales de police soit directement pour leur propre police communale, soit en versant à l'Etat un montant basé sur le coût réel des prestations de la police cantonale. Afin de garantir la neutralité des coûts entre les communes et l'Etat, suite à la bascule des 2 points d'impôt, un solde est payé par l'ensemble des communes vaudoises à hauteur de **1.46** points d'impôt (art. 45 LOPV). Ce chiffre prend en compte le surenchérissement de CHF **5 mios**, qui correspond au différentiel entre le coût des missions générales de police (MGP) fixé en 2011 et les deux points d'impôts cantonaux (valeur 2007).

En millions CHF	2007	2007 actualisés	2012
Missions générales de police	55.0	56.2	61.2
Communes sans police municipale			25.55
Péréquation			30.66



BASSINS

Détail de quelques écritures comptables

Les commentaires par rubrique permettent de mettre en exergue les détails de la comptabilité communale. Notre volonté consiste à donner une image conforme à la situation réelle en matière de finance de la commune tout en respectant les règles de comptabilité.

BILAN

Liste des emprunts

Éléments de synthèse	Au : 31/12/2012	Au : 31/12/2011	Au : 31/12/2010	Variation 2011-2012	Au : 31/12/2009	Variation 2009-2011
Votre dette globale est de :	10'700'500.00	9'559'200.00	9'448'267.70	1'141'300.00	7'665'600.00	1'893'600.00

Référence	Affectation	Prêteur	Taux	Année de contraction	Année de résiliation	Montant initial	Montant restant
9221	Dunanche – Siaux réservoir-Collecteur Fontaine	Caisse Intercommunale de Pensions	Taux fixe à 3 %	2006	2013	380'000.00	380'000.00
9221.1	Rte Montagnes	Caisse Intercommunale de Pensions	Taux fixe à 2 %	2009	2014	250'000.00	230'000.00
9221.10	JdF I	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 2.10 %	2010	2015	1'200'000.00	1'200'000.00
9221.11	Collecteur Montagnes-Mouilles	Caisse Intercommunale de Pensions	Taux fixe à 3.75 %	2006	2014	550'000.00	550'000.00
9221.12	Collecteur Sorbier – Citerne Montagnes	Caisse Intercommunale de Pensions	Taux variable (3 %)	2007	sans limite	160'000.00	144'000.00
9221.13	Budget	Caisse Intercommunale de Pensions	Taux fixe à 2.65 %	2011	2021	315'000.00	315'000.00
9221.14	JdF I	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 0.9 %	2013	2013	500'000.00	500'000.00
9221.15	Bataille	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 4.15 %	2008	2018	560'000.00	385'000.00
9221.16	Pompage	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 0.95 %	2011	2018	500'000.00	500'000.00
9221.17	Diverses reprises – Ilot Cézille – réservoir Plattets-Chaney-Dessous-Accès déchetterie – entretien sylviculture – eau la Trappe – Plattets – Ch. Bataille – JdF II	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 3.6 %	2007	2015	1'731'000.00	1'593'000.00
9221.18	Chaufferie Piscine	Caisse Epargne Nyon	Taux fixe à 2.05 %	2011	2021	240'000.00	216'000.00
9221.19	Rue Pelaz -Stand	Caisse Epargne Nyon	Taux fixe à 2.4 %	2010	2018	132'500.00	132'500.00
9221.2	JdF I	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 2.8 %	2010	2019	685'000.00	595'000.00
9221.20	JdF II	Caisse Epargne Nyon	Taux fixe à 2.35 %	2011	2018	600'000.00	570'000.00
9221.21	JdF II	Caisse Epargne Nyon	Taux fixe à 2.15 %	2011	2017	600'000.00	570'000.00
9221.22	JdF II	Caisse Epargne Nyon	Taux fixe à 2.5 %	2011	2019	610'000.00	580'000.00
9221.23	Télé-Dôle – La Croix	Caisse d'Epargne de Nyon	Taux fixe à 1.5%	2011	2016	215'000.00	172'000.00
9221.24	Geny - Fontaine	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 1.7 %	2012	2022	335'000.00	312'500.00
9221.26	JdF II	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 1.55 %	2012	2022	490'000.00	490'000.00
9221.27	ATF eau Cézille - Village	Banque Cantonale Vaudoise	Taux fixe à 1.55 %	2012	2022	600'000.00	600'000.00
9221.7	Collecteur Village	Caisse Epargne Nyon	Taux fixe à 2.75 %	2012	2021	700'000.00	665'500.00



BASSINS

Montant des emprunts avec un cofinancement provenant des conventions scolaires

L'Association Scolaire Intercommunale de l'Esplanade participe au financement des intérêts et des amortissements pour l'équivalent d'un emprunt de **2'252'500.00** CHF.

Montant des emprunts entièrement pris par le contribuable de Bassins

Le montant total des emprunts à charge des contribuables de Bassins s'élève à **8'448'000.00** CHF.
Une partie de ces emprunts sont financés par le produit des taxes d'eaux usées et de l'eau sous pression.

Amortissements

Des amortissements ont été réalisés pour un montant de 285'500.00 CHF.

no. compte	Intitulé	31.12.2011	Amortis.	31.12.2012
9141.01	Collecteur Le Cardelay	CHF 123'000.00	CHF 9'500.00	CHF 113'500.00
9141.011	Aménagement îlot et trottoir Cézille	CHF 33'600.00	CHF 4'200.00	CHF 29'400.00
9141.013	Réfection chemin Chaney-Dessous	CHF 37'000.00	CHF 2'250.00	CHF 34'750.00
9141.014	Réfection chemin de la Bataille	CHF 50'800.00	CHF 6'350.00	CHF 44'450.00
9141.015	Pose tapis rue du Pelaz	CHF 61'500.00	CHF 3'250.00	CHF 58'250.00
9141.016	Chaufferie piscine	CHF 175'000.00	CHF 50'000.00	CHF 125'000.00
9141.04	Travaux d'équipement route des Montagnes	CHF 416'936.00	CHF 25'500.00	CHF 391'436.00
9141.06	Bouclage eau Raulan Burtigny	CHF 84'500.00	CHF 5'000.00	CHF 79'500.00
9141.1	Station pompage La Bataille	CHF 203'900.00	CHF 13'500.00	CHF 190'400.00
9141.2	Collecteur Couronne Battoir	CHF 21'600.00	CHF 21'600.00	CHF 0.00
9141.3	Conduite eau La Bataille	CHF 39'300.00	CHF 21'400.00	CHF 17'900.00
9141.4	Trav. EC-EU Les Fontaines	CHF 98'200.00	CHF 3'700.00	CHF 94'500.00
9141.5	Contrôle d'accès à la déchetterie	CHF 25'700.00	CHF 2'900.00	CHF 22'800.00
9141.6	Installations citernes alpages	CHF 50'850.00	CHF 8'450.00	CHF 42'400.00
9141.7	Réfection réservoir des Siaux	CHF 191'600.00	CHF 8'300.00	CHF 188'300.00
9143.02	Avant projet transformation battoir	CHF 21'000.00	CHF 6'000.00	CHF 15'000.00
9143.03	Réfection toit de la Dunanche (2ème crédit)	CHF 129'400.00	CHF 6'150.00	CHF 123'250.00
9143.05	Aménagement d'une salle d'école	CHF 136'800.00	CHF 7'600.00	CHF 129'200.00
9143.07	Transformation stand de tir	CHF 72'000.00	CHF 8'250.00	CHF 63'750.00
9143.11	Collège JDF	CHF 2'006'878.75	CHF 66'600.00	CHF 1'940'278.75
9143.17	Crédit d'étude bâtiment scolaire	CHF 95'000.00	CHF 5'000.00	CHF 90'000.00
9143.4	Véhicule communal	CHF 1.00		CHF 1.00
	Total	CHF 4'074'565.75	CHF 285'500.00	CHF 3'789'065.75

Quelques commentaires

A la lecture du bilan, nous pouvons commenter les points suivants :

9110.2 Cette ligne pose encore un petit problème. Nous avons un écart d'environ 38'000 CHF entre les comptes AGFORS et la valeur à notre bilan. Il faut savoir qu'un fonds affecté à la commune de Bassins est inscrit à l'AGFORS pour 313'961.20 CHF. Une partie des charges ont été payées par l'AGFORS (refacturation interne de prestations) il est important de comprendre que la commune de Bassins alimente ce fonds de l'AGFORS à hauteur de 48%. Cela permet au groupement forestier de ne pas emprunter pour assurer son financement. L'année 2013 permettra de tirer au clair cette situation. Il est évident que nous devons trouver un juste milieu entre devoir payer des intérêts sur notre ménage communal au profit de l'AGFORS.



BASSINS

- 9112 à 9112.2 La situation n'a guère changé par rapport à 2011. Le crédit extrabudgétaire de décembre pour facture sociale permet d'économiser les intérêts et se justifie sur l'arriéré des impôts. Notre déficit est couvert par cette mesure.
- 9122 Après l'amortissement exceptionnel de 2012 de 100'000 CHF, le remboursement de la 2^{ème} tranche de 100'000 CHF devrait être effectué sur 2013 et nous signalons que les intérêts seront portés en compte en 2013 avec l'effet 2012.
- 9129 Le marché du bois a connu une année difficile. La valeur au m³ de bois a baissé. Une augmentation du volume de bois se traduit par une augmentation du stock.
- 9141.017 Suite des travaux du Geny
- 9141.018 Travaux selon le préavis d'eau sous pression Bassins – La Cézille
- 9143.22 Nouvelle classe de l'école JdF II avec la question de l'interpellation. Travaux en cours.
- 9143.23 Selon le préavis de réfection des 2 fontaines. Travaux en cours.
- 9143.24 Crédit d'étude la salle de gymnastique. Le dossier est en cours puisque nous devons lever l'opposition.
- 9200.1 La situation est réglée à ce jour. Le 100% du montant est payé.
- 9280.07 Le fonds de réserve a été utilisé en fonction de la réfection des murs de pierres sèches.
- 9280.08 Le fonds de réserve a été affecté pour le financement de l'entretien des routes communales et dessertes forestières. La présence de dessertes forestières dans la partie routes, doit être analysée d'un point péréquatif.

Comptes 2012

1 Administration

Les comptes et le budget présentent peu de différence. Nous vous présentons un tableau qui exprime le nombre de points d'impôt nécessaire pour assurer le service.

		charges	revenus	Points impôts 2012	Points impôts 2011
1	ADMINISTRATION GENERALE	933'889.42	418'524.39	10.97	13.45
10	Autorités	102'679.35	0.00	2.44	2.65
11	Administration	394.80	0.00	0.01	0.01
12	Service de l'économat	72'615.15	0.00	1.73	2.05
13	Service du personnel, assur.	466'611.60	363'351.30	2.46	4.90
14	Service des intérêts généraux	270'283.97	42'360.14	5.43	8.04
16	Tourisme	21'304.55	12'812.95	0.20	0.00

Nous pouvons remarquer que nous avons diminué de 2.48 points d'impôts par rapport à 2011 pour financer le chapitre Administration Générale.



BASSINS

10.300.5 Ce montant tient compte du référendum communal dont la date de vote a été fixé par la Préfecture (qui n'avait pas d'autres possibilités pour respecter la loi) en dehors de toutes votations fédérales et cantonales.

16.406 Comme indiqué au bilan, Télé-Dôle n'a pas versé les intérêts dans les délais fixés. Un effet rétroactif sera prévu sur 2013.

2 Finances

La rentrée fiscale est conforme à nos prévisions.

Pour ce qui est des autres rubriques, il est difficile de connaître les estimations en cours d'année. Nous avons une excellente situation aux niveaux des droits de mutations, gains immobiliers.

21.329.1 Ce montant nous est donné par le canton. La commune n'a accordé aucune remise d'impôts. Ce sont des décisions uniquement cantonales et nous notons une baisse importante de cette rubrique.

21.352 Une provision sur indication de la recette cantonale est comptabilisée a été diminuée selon les directives des impôts. Attention c'est un revenu. Une correction esthétique pourra être faite plus tard. Cela ne changera pas le résultat.

22.352 Des explications ont été données en préambule.

22.451 Nous n'avons pas de retour sur les dépenses thématiques du fait de l'exercice 2011 équilibré et une valeur du point d'impôt qui a augmenté en 2012. Pour 2013, les résultats 2012 nous permettront de pouvoir disposer certainement d'un retour des couches thématiques de la péréquation au vu du déficit des forêts..

3 Domaines et bâtiments

Le tableau ci-dessous indique les engagements financiers de ce chapitre.

		charges	revenus	Points impôts 2012	Points impôts 2011
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'351'033.21	823'340.05	12.56	0.25
31	Terrain	24'393.80	46'574.00	-0.53	-4.13
32	Forêts (hors 321)	916'464.59	591'900.90	7.73	-0.25
321	Pâturages et chalets	133'737.75	92'591.50	0.98	0.44
35	Bâtiments communaux	276'437.07	92'273.65	4.38	4.19

Quelques commentaires :

31.423.3 Lors de l'élaboration du budget 2012 en septembre 2011, nous ne pensions pas encaisser les effets financiers du renouvellement des droits de superficie du Mondion en totalité sur 2011.

31.424 Solde d'une opération antérieure.



BASSINS

32 Forêts

La Municipalité enregistre un déficit de 324'563.79 CHF. Une influence apparaîtra en 2013 par un retour du point thématique de la forêt lié à la péréquation.

		charges	revenus	Points impôts 2012	Points impôts 2011
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'351'033.21	823'340.05	12.56	0.25
32	Forêts (hors 321)	916'464.59	591'900.90	7.73	-0.25

Nous avons été confrontés à une année complexe. Des engagements planifiés depuis 2011 devaient être absolument réalisés en 2012. Ce qui explique des charges importantes pour des rentrées faibles.

Quelques commentaires :

32.315.2 La différence de 33'403.00 CHF vient du fait que nous avons procédé à l'extension du réseau thermique pour les nouvelles habitations du clos de la Trappe (parcelle privée). Il faut prendre en considération la ligne 32.435.6.

32.435.6 Un revenu de 33'000 CHF a été facturé suite à l'extension de notre réseau thermique. L'opération peut être considérée comme équilibrée à 403.00 CHF près.

32.318.0 Une différence importante vient de la provision de 2011 au sujet du cogénérateur. Il faut prendre en considération l'utilisation du fonds de réserve pour équilibrer cette dépense.

32.318.10 Au moment du budget 2012, nous avons prévu des rentrées qui ont pu être comptabilisées en 2011 déjà.

32.322 Erreur budgétaire lors de son élaboration.

Nous pouvons remarquer l'exercice « forêt AGFORS » est équilibré. Pour la péréquation, nous tenons compte des frais communaux pour la déclaration des charges du point thématique forestier.

Nos remerciements sont à adresser à notre garde forestier pour son travail et ses compétences.

321 Pâturages et chalets

La réfection des murets constitue un travail important. Nous avons la volonté de montrer la part importante que la commune investit dans ce patrimoine. Le financement de cette opération s'est fait partiellement par une participation de l'Etat (63.9%) à ce travail et sur un prélèvement du fonds de réserve. Attention la subvention fédérale doit être revue pour 2013.

35 Bâtiments

Force est d'admettre que la part financière accordée aux bâtiments communaux est largement inférieure pour parler d'entretien de grande envergure de nos biens.



BASSINS

35.314 Le dépassement est dû principalement à l'entretien de notre auberge (peinture et rideaux).

35.322.2 Nous avons le début des travaux de fontaines qui justifie ces intérêts.

4 Travaux

Le tableau ci-dessous synthétise notre action financière sur ce chapitre.

		charges	revenus	Points impôts 2012	Points impôts 2011
4	TRAVAUX	878'279.32	367'097.50	12.17	14.63
42	Service de l'urbanisme	48'294.25	0.00	1.15	0.94
43	Routes	333'041.65	43'390.00	6.90	8.27
44	Parcs, promenades, cimetières	36'752.20	0.00	0.88	1.41
45	Ordures ménagères et décharge	233'996.95	99'397.55	3.20	3.54
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	226'194.27	224'309.95	0.04	0.46

43 Routes

L'hiver 2011-2012 a été long. Dame météo nous a gratiné d'un hiver 2012-2013 précoce. La conjugaison de ces 2 phénomènes naturels a impliqué une dépense importante des frais de déneigement 43.314.0.

43.313 Nous avons dû corriger une route d'accès à la Trappe du domaine privé au domaine public.

43.480 Nous avons fait un prélèvement au fonds de réserve pour financer cette opération d'urgence.

45 Ordures ménagères

Les statistiques 2012 confirment que les Bachenards trient toujours aussi bien et serions-nous tenter encore mieux, les ordures ménagères et autres déchets que l'an 2009 et l'an 2010.

Les plus grands écarts entre le budget et les comptes sont les rubriques :

45.318.02 Nous espérons que le nouveau système mis en place pour 2013 de la taxe au poids et du système de collecte des déchets d'entreprises hors déchetterie permettra de mieux gérer cette rubrique. Est-ce cette introduction de la taxe au poids qui a incité une sur-utilisation de notre déchetterie les derniers jours de l'année 2012.

46 Egouts

Peu de commentaires sont à apporter par rapport à notre budget. Nous avons effectué de l'entretien courant. La rubrique 46.322.04 a été activée par le fait de la fin des travaux du Geny.

Nous avons surestimé les taxes d'épuration qui justifie un prélèvement du fonds de réserve de 15'000 CHF (46.434.1 et 46.480)



BASSINS

5 Instruction publique

Le tableau ci-dessous synthétise la situation financière de ce chapitre.

		charges	revenus	Points impôts 2012	Points impôts 2011
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1'035'259.17	298'533.35	15.68	24.04
51	Enseignement primaire	662'061.58	297'322.80	8.68	14.90
52	Enseignement secondaire	357'766.34	0.00	8.52	11.48
53	Enseignement spécialisé	0.00	0.00	0.00	4.76
54	Enseignement ménager	1'716.00	0.00	0.04	0.05
56	Service médical et dentaire	6'350.35	1'210.55	0.12	0.15
58	Temples et cultes	7'364.90	0.00	0.18	0.20

Dans la globalité des comptes de la rubrique 5, la situation est identique entre le budget, les comptes 2011. Les montants sont inférieurs au budget.

La situation financière délicate de la commune a engendré un report de la rétrocession à la piscine de Bassins SA pour l'année 2012 (51.352.5)

Les enclassements et les répétitions des élèves provoquent des variations peu planifiables d'un point de vue budgétaire.

Le coût des élèves primaires est de 2'949.90 CHF

Le coût d'un élève au secondaire est de 4'657.13 CHF

Tableau de comparaison des coûts scolaires

Année	Nombre élèves	Coût par élève
1989	70.5	6229.29
1990	79	7149.67
1991	83	8068.24
1992	87	8980.33
1993	84.5	8681.27
1996	112	7800.00
1998	115	7955.00
2001	132.5	3'502.06
2002	132.5	3'703.58
2003	135	4'220.89
2004	139	4'028.52
2005	146	4'280.82
2006	165	4'146.04
2007	204	3'800.35
2008	202	3'818.56
2009	200	4'675.87
2010	203	4'663.31
2011	207	4'846.32
2012	209.5	3'448.71



BASSINS

Ce résultat est dû au fait d'une utilisation optimale des locaux conventionnés dans le cadre de l'AISE.

La rétrocession a été inférieure à nos prévisions car nous n'avons pas terminé les travaux de l'école. Par analogie, les amortissements n'ont pas été portés en compte.

La rubrique 53.351 a été expliquée en début de rapport.

6 Police

L'explication de la réforme policière a été donnée. Nous ne commenterons pas plus cette disposition cantonale imposée.

6	POLICE	196'844.75	12'337.80	4.39
60	Administration	145'570.10	1'950.00	3.42
63	Police sanitaire	0.00	0.00	0.00
65	Défenses contre l'incendie	22'970.35	7'787.80	0.36
66	Protection civile	28'304.30	2'600.00	0.61

Au sujet de la protection civile, nous avons enregistré une somme de taxes de remplacement de places de PC (66.380 et 66.434). Nous suivons à la lettre les directives cantonales.

7 Sécurité sociale

Le tableau suivant est révélateur de la situation difficile des communes.

		charges	revenus	Points impôts 2012	Points impôts 2011
7	SECURITE SOCIALE	1'991'259.90	796'742.15	28.44	38.41
71	Service social	968'338.25	0.00	23.06	30.13
72	Prévoyance sociale cantonale	1'018'594.45	796'742.15	5.28	8.15
73	Santé publique	4'327.20	0.00	0.10	0.14

Les explications ont été données précédemment.

72. UAPE

Le chapitre UAPE a subi une nouvelle modification en cours d'année 2012. La séparation de l'antenne de Duillier a été effective administrativement au 1^{er} août 2012.

Un exemple de l'activité de la cuisine de l'UAPE.

Le nombre de repas servi en novembre 2012 a été de 1456 à Bassins sur 9314 livrés au total.

En moyenne sur l'année 2012, notre UAPE a accueilli :

- 18 enfants la tranche du matin 6h30 – 8h30,
- 52 enfants pour la tranche de midi dont 7 élèves externes à Bassins.



BASSINS

- 33 enfants pour la tranche de l'après-midi.

Les salaires ont été tous reportés dans la rubrique UAPE ainsi que les charges sociales. La loi impose aux communes une participation minimale de 40% aux frais de garde des enfants. Il faut tenir compte aussi que les frais de l'antenne UAPE de Duillier transitent par notre comptabilité sur les 6 premiers mois de l'année et justifie les écritures de la ligne 72.435.2.

La forte fréquentation du service UAPE implique un taux d'encadrement de personnel reconnu supplémentaire pour respecter les normes en matière d'accueil des enfants. L'augmentation des salaires est compensée en partie par l'augmentation des recettes.

Tableau des participations

	Charges	Produits	Participation
Part parentale		709750.35	69.7%
Part communale	221'852.30		27.3%
Subventions totales		30'389.00	3.0%

Il faut prendre en considération que la vente de prestations de repas permet de diminuer notre participation communale aux frais de l'accueil de jour.

Nous signalons que la ligne 72.318.1 ne peut pas être maîtrisée par la commune. Il faut savoir que le nombre d'enfants bénéficiant d'un placement dans le réseau du RAT est d'environ 10 enfants. Avec le système de taxation du RAT, nos frais sont disproportionnés par rapport à environ 90 enfants bénéficiant de l'Abriroque et du RAB.

Les autres rubriques n'appellent pas de commentaires particuliers.

8 Services industriels

L'entretien courant a été effectué. Les grands travaux sur la liaison Bassins –La Cézille ont commencé.

Un tableau de la situation :

8	SERVICES INDUSTRIELS	228'809.90	210'811.85	0.43
81	Service des eaux	197'686.40	182'811.85	0.35
82	Service électrique	31'123.50	28'000.00	0.07

81.331.5 Les travaux ne sont pas terminés.

81.331.8 Les travaux ne sont pas terminés.

Les autres rubriques n'appellent pas de commentaires particuliers.

Pour les services électriques, nous avons un revenu de nos actions Romande Energie inférieur à notre budget..

Dans l'ensemble, ce dicastère présente donc un déficit plus grand que prévu mais restant dans les limites tolérables.



BASSINS

Crédits extrabudgétaires 2012

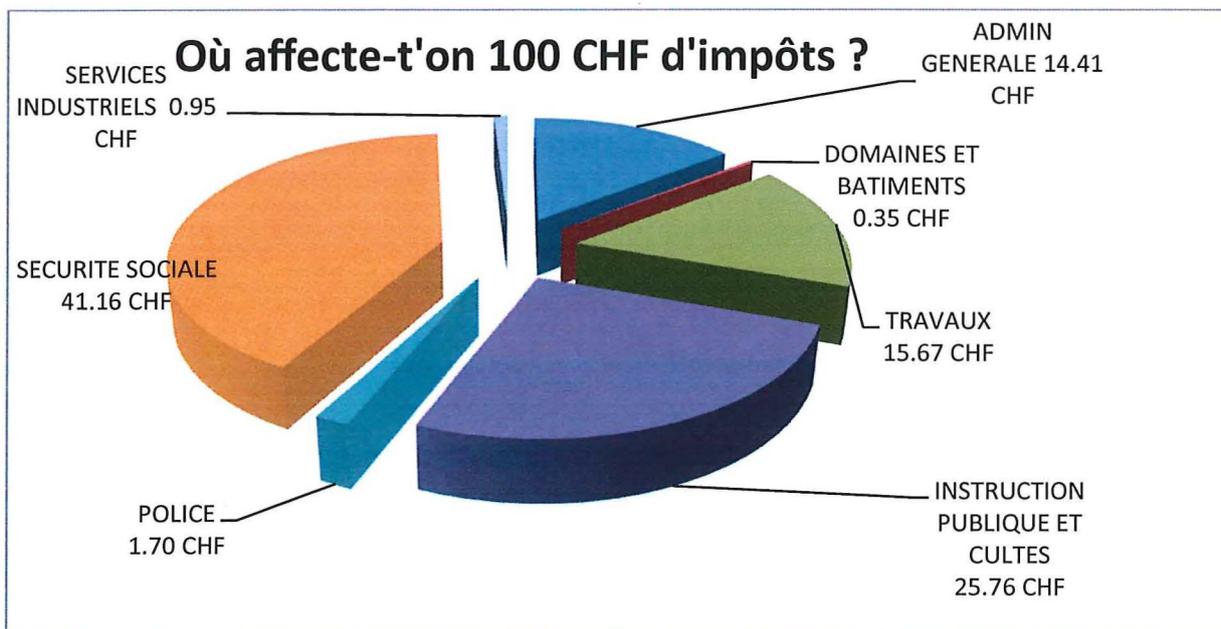
Les crédits extrabudgétaires suivants ont été accordés par le Conseil Communal.

Objet	Montant accordé en CHF
Ecole JdF II classe supplémentaire	360'000.00
Demande de crédit d'étude du complexe scolaire, sportif et culturel place de l'Ancienne Scierie	130'000.00
Remplacement conduite de Bassins – La Cézille	1'749'600.00
Financement des acomptes de la facture sociale	600'000.00

Conclusion

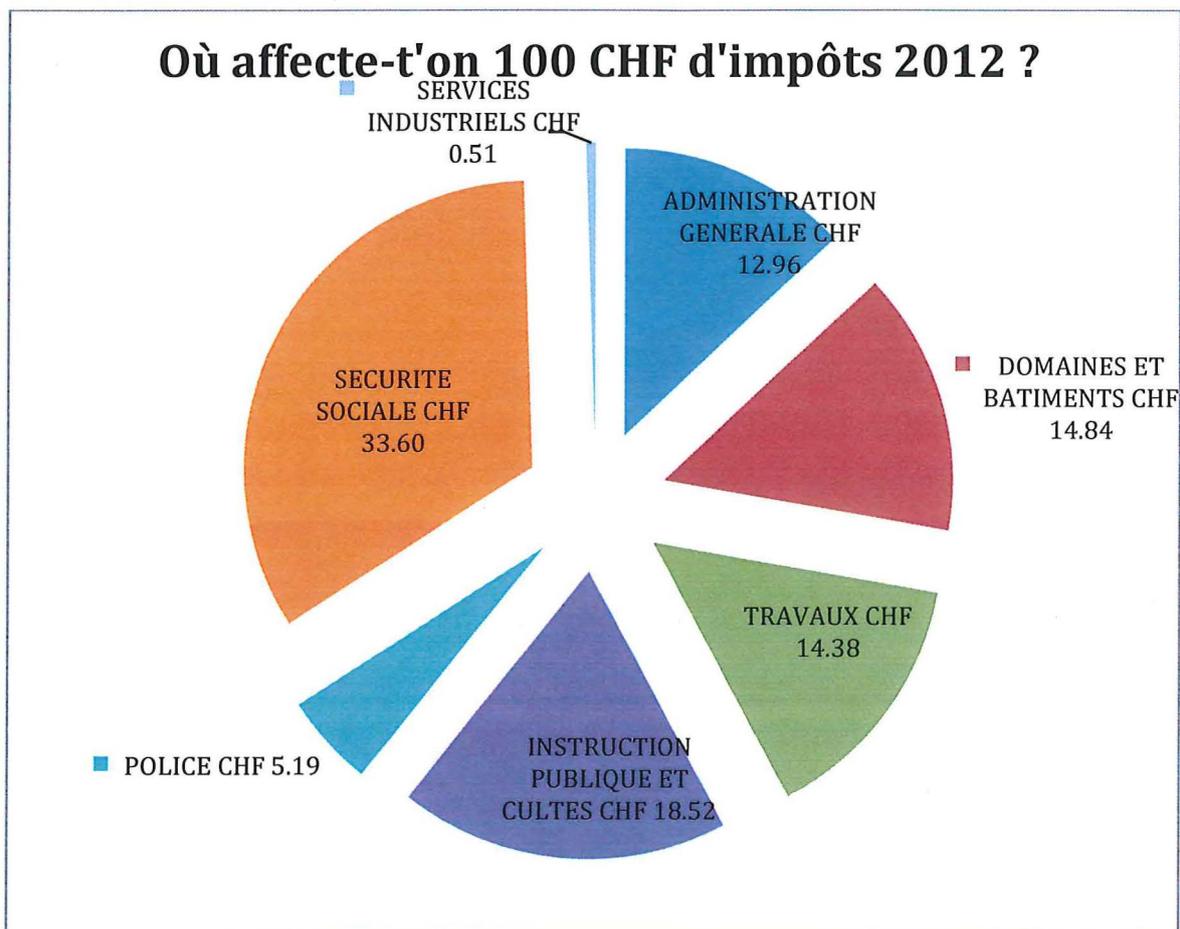
Les comptes 2012 de la commune de Bassins font apparaître un excédent de charges de **484'987.73 CHF**.

En résumé, voici un graphique qui montre l'utilisation de 100 CHF d'impôts entre 2011 et 2012.





BASSINS



Décision

La Municipalité prie Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

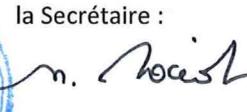
vu le préavis municipal n° 04/13 du 10 mai 2013,

entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'adopter les comptes communaux pour l'année 2012 tels que présentés.

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic :  la Secrétaire : 

D. Lohri M. Noiro

